



Communiqué de presse de Victorin LUREL Ministre des Outre-mer

Paris, le 19 juillet 2013

Le Ministère des Outre-mer et son ministre, Victorin LUREL, s'engagent encore davantage en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cet engagement renouvelé prend la forme d'un concours photo intitulé « Femmes des Outre-mer » qui s'inscrit dans la série de manifestations « le 8 mars, c'est toute l'année » et dans le calendrier de l'égalité mis en place par la ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM.

Ce concours, ouvert aux photographes amateurs et professionnels ayant au moins 16 ans révolus, permettra de sélectionner une photo par région/collectivité et une photo pour l'Hexagone. Il démarrera le 22 juillet.

Les photos retenues seront affichées sur les murs extérieurs du ministère des Outre-mer à Paris à partir du mois de novembre.

Le concours et l'exposition à laquelle il donnera lieu permettront tout à la fois de sensibiliser les participants sur la condition des femmes en Outre-mer, de mettre en valeur ces dernières, mais également de mettre en lumière tous les talents artistiques des photographes ultramarins, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Un premier jury, local, composé de photographes professionnels locaux reconnus, de journalistes, de représentant-e-s de l'Etat, de représentant-e-s d'associations œuvrant pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de personnalités engagées pour cette cause, sélectionnera 3 photos par territoire en incluant le 6^{ème} DOM – Les originaires des Outre-mer résidant dans l'Hexagone.

Les 3 lauréats de chaque territoire gagneront des lots tels que des appareils photos numériques, des sacs pour appareil photo, ou encore des trépieds.

Un jury national composé de photographes reconnus, de Ministères, de représentant-e-s d'association œuvrant pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de personnalités engagées dans cette cause sélectionnera une photo lauréate par territoire et établira un classement général. Les trois lauréats du classement Général seront invités à participer au vernissage de l'exposition de leurs œuvres à Paris.

Le règlement, l'affiche du concours et les dossiers de participation sont téléchargeables sur le site du ministère des Outre-mer www.outre-mer.gouv.fr.

Chaque participant pourra présenter de 1 à 3 œuvres visitant la thématique choisie pour le concours « Femmes des Outre-mer ».

Les photos devront être envoyées en version numérique par voie postale (CD ou clé USB), accompagnées du dossier de candidature complété et signé, au ministère des Outre-mer, 27 rue Oudinot, 75007 Paris, jusqu'au 17 septembre 23h59, date limite de participation, le cachet de la poste faisant foi.

Les photos présentées devront impérativement être dans le format portrait et en haute résolution (300 DPI) en couleur ou en noire et blanc.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 - 01 53 69 26 32